

ÉCHO

VILLAGE MONTAUD
JUN 2021

14 TRAVAIL DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

RÉUNIONS ET RENCONTRES DES ÉLUS

13

RENDEZ-VOUS
BALADE VIGNERONNE



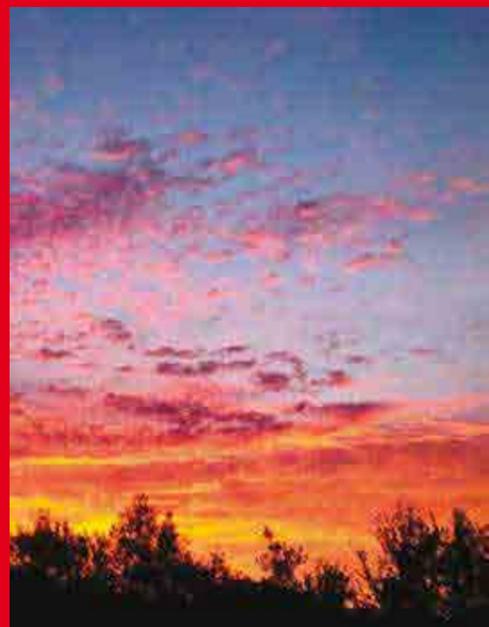
EN DIRECT DE LA MAIRIE - EN DIRECT DE LA MÉTROPOLE - INFORMATIONS PRATIQUES

SOMMAIRE #JUIN 2021

EN DIRECT DE
LA MAIRIE

14

→ TRAVAIL DE L'ÉQUIPE	14
→ CADRE DE VIE	18
→ BUDGET	20
→ NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE	23
→ CANDIDATURE ABC	24
→ BANQUE ALIMENTAIRE	27
→ SOCIAL	28
→ GESTION DES DÉCHETS	30
→ LA RCSC & VIGILANCE FEUX DE FÔRETS	33
→ INCIVILITÉS	34
→ ÉCLAIRAGE PUBLIC	37



Mairie de Montaud - Place de l'Eglise - 34160 Montaud

Directeur de la publication Joël RAYMOND

Direction de la rédaction, création graphique et réalisation Cathy GUILLERMET

Correspondante Midi-Libre Cécile

cecile.midilibre@outlook.fr - 06 80 89 39 80

Céline ANGELVIN, Patrick BARBE, Mickaëlle DEURVEILHER, David DIDOT,
Caroline FABRI, Vincent GARGANI, Emilie GROS, Christian LOUCHE, Johanna MAMAN,
Catherine MAVEL, Christine SORET, Léo SOULA et tous les contributeurs des
associations de Montaud et Comités citoyens.

Contact communication communication@montaud34.fr

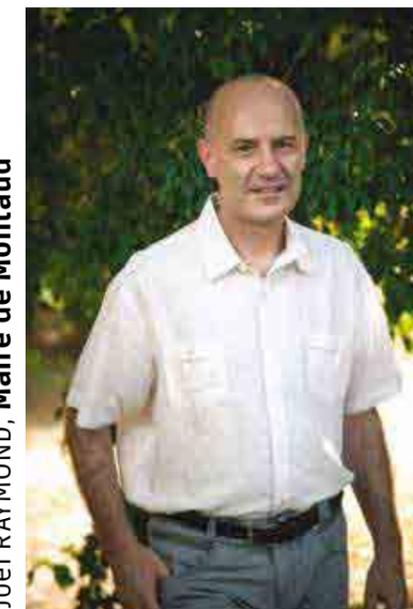
Contact mairie accueil@montaud34.fr

Contact élus élus@montaud34.fr



03	ÉDITO
04	DANS LE RÉTRO
12	À VOS AGENDAS
37	PASS SPORT & CULTURE
38	DRÔLES DE GALETS !
41	ARTISANS ET PROFESSIONNELS
42	EN PRATIQUE
44	AGENDA

Joël RAYMOND, Maire de Montaud



L'ÉDITO DU MAIRE

“L'ÉTÉ DU BONHEUR”

Nous avons la chance, voir le privilège, de vivre dans un village qui allie caractère et ruralité. C'est là ce qui confère à Montaud son identité. C'est son patrimoine génétique en quelque sorte et, très attachée à sa préservation, l'équipe municipale s'est logiquement engagée dans une démarche écoresponsable.

Dans le droit fil de ce volontarisme environnemental, la municipalité poursuit ses actions avec l'ensemencement de cultures mellifères, la plantation d'arbres avec les enfants de l'école et au mois d'avril le dépôt d'un dossier, construit par les citoyens, relatif au financement d'un inventaire communal de la biodiversité (*lire l'article page 24*).

Votre équipe municipale a voté pour la 1^{ère} fois le compte administratif et le budget primitif, à l'unanimité, je la remercie pour cette confiance. Il est à noter que la commune n'a pas augmenté ses taux de fiscalité directe.

De nombreux projets verront le jour en 2021, certains travaux se dérouleront sur plusieurs années. Vous en retrouverez certains à la lecture de ce nouvel Echo-Village.

Avec l'été, le soleil, renaît l'espoir de jours meilleurs, le bonheur de nous retrouver, d'échanger sur les projets en cours, de partager, de vivre tout simplement. Pour cela les élus ont décidé avec le concours des associations de se mettre en quatre pour vous proposer, cet été, plusieurs manifestations à savoir : rencontre citoyenne, concerts, balade gourmande, cinéma en plein air, etc. J'espère fort vous y retrouver !

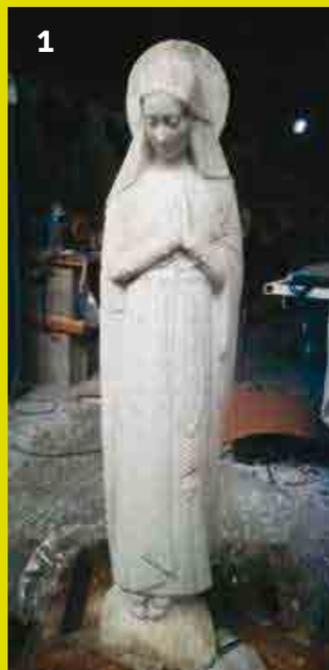
Avec l'équipe qui m'accompagne, nous sommes mobilisés pour retrouver confiance dans l'action collective et citoyenne. Parfois un vent mauvais souffle pour nous faire croire que le bonheur ne serait plus d'actualité. Sachez qu'au quotidien, vos élus n'ont qu'une idée en tête : qu'en vous aidant à être acteurs et actrices de votre village, vous retrouviez la belle saveur de l'espérance.

Bel été à chacun et à chacune d'entre vous et n'oubliez pas de continuer à vous protéger... en espérant, bien sûr, que cette pandémie soit derrière nous !

Joël RAYMOND, Maire de Montaud

DANS LE RÉTRO

#ÇA S'EST PASSÉ À MONTAUD



1



2



FÉVRIER

1 PATRIMOINE

Dans l'atelier de Flavien à Castelsagrat notre vierge Marie retrouve son élégance. Elle sera prochainement de retour sur son promontoire.

MARS

2 ENVIRONNEMENT

En 2021, quatrième participation de la commune @Montaud34 à la @JIF_France. Avec les enfants de l'école, planter, sensibiliser & comprendre l'intérêt des arbres dans notre environnement. De la pratique couplée à la pédagogie pour rendre plus résilient notre territoire. Durant ces journées, les enfants de l'école accompagnés des



institutrices, des parents et des bénévoles ont plantés des jeunes arbres sur deux parcelles communales. Au-delà du côté pédagogique, cette opération permet de reconstituer des infrastructures paysagères utiles à la biodiversité au paysage et à la nature. Pour la troisième année consécutive, la municipalité de Montaud et l'école ont choisi de participer au volet pédagogique intitulé "La forêt s'invite à l'école". 88 arbres et arbustes sur trois parcelles communales ont été plantés.



DANS LE RÉTRO

#ÇA S'EST PASSÉ À MONTAUD



3 ÉCOLE

Le chanteur Laurent Montagne est venu rendre visite à la classe de CE1-CE2 de l'école Charles-Perrault. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du grand projet Génération 2024. Les écoliers ont participé à un projet spécifique intitulé "L'olympisme en musique". Ils ont fait un travail de réécriture de la chanson Les Kadors, de Laurent Montagne. La chanson créée par les élèves s'inscrit dans les valeurs de l'olympisme : l'amitié, le respect, l'excellence. Ils l'ont appelée "Tous ensemble".

5 Distribution des masques réutilisables offerts par la La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée aux élèves de l'école Charles Perrault à Montaud.



4 Les CE1 et les CE2 ont eu également le plaisir d'accueillir des musiciens de l'Opéra orchestre national de Montpellier (OONM). Ils ont profité d'un atelier intitulé "Musiciens à l'école", qui a pour but de faire découvrir aux enfants des instruments et des œuvres musicales par des approches actives.

6 SOUTIEN

La gelée noire entraînera des pertes importantes de récolte en 2021 et 2022 pour nos vignerons. Face à cette situation exceptionnelle, nous nous sommes réunis ensemble, Etat-Parlementaires-Élus locaux-Collectivités territoriales pour apporter un soutien psychologique et financier rapide mais aussi dans le temps.

Les mesures nationales, les engagements régionaux et locaux en faveur de la viticulture sont plus que jamais nécessaires pour les accompagner. Malgré tout et face à ces événements récurrents ces dernières années, les vignerons du Celliers du Val des Pins ont démontré leur détermination et résilience de poursuivre leur transition vers une agriculture durable avec les démarches AB & HVE.

De manière générale, la viticulture est une composante forte de notre territoire avec des femmes et hommes qui malgré ces difficultés nous offrent un cadre de vie exceptionnel depuis des générations.



MARS

AVRIL

DANS LE RÉTRO



7 PÂQUES À MONTAUD

Cette année, Caroline Fabri, conseillère municipale de Montaud et les assistantes maternelles du village ont offert un joli moment aux enfants avec l'organisation d'une chasse aux oeufs pour Pâques !

Le 6 avril a eu lieu la traditionnelle chasse aux œufs organisée par la municipalité pour les assistantes maternelles du village.

Cette année, pour respecter les règles sanitaires en vigueur, deux groupes ont été formés, afin que les tout-petits puissent parcourir librement le parc de l'espace Robert.

"L'an passé, l'événement avait été annulé, alors tous avaient à cœur de l'organiser cette année", confie Caroline Fabri, conseillère déléguée. Bien que le goûter en commun n'ait pu avoir lieu, les assistantes maternelles ont répondu présent et se sont réjouies de "Ce moment toujours très chouette pour les enfants". Un moment tronqué et adapté certes, mais une très belle réussite, vu les sourires et les cris de joie des enfants.



AVRIL

#ÇA S'EST PASSÉ À MONTAUD



8 ENVIRONNEMENT

La Mairie de Montaud est engagée TEN pour faire émerger, reconnaître et valoriser des mesures en faveur de la biodiversité.

[https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/...](https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/)

Merci aux partenaires (OFB, ARB Occitanie, AE RM, DREAL, Région Occitanie ...), nos actions avancent avec les habitants (ABC, Rucher, Plantations et Semis...)

MAI

9 HOMMAGE

La cérémonie du 76ème anniversaire de la libération du régime Nazi a mis l'accent sur la paix. « Si ce conflit a démontré le pire de l'Humanité, aujourd'hui et demain nous devons nous rappeler que la paix est l'affaire de tous et que l'Homme est aussi capable des plus beaux miracles.



MAI

DANS LE RÉTRO

#ÇA S'EST PASSÉ À MONTAUD



10

10 TÉLÉVISION

Montaud à 21h sur France3!
La série Tandem a tourné un épisode aux abords du château de Montlaur.
Une occasion de regarder notre commune, son patrimoine, nos paysages... notre cadre de vie.

Pour information le bistrot « Chez Jocelyne » dans la série était éphémère...
À notre grand regret!



11 API BUS ATELIERS CONVIVIAUX DESTINÉS À NOS RETRAITÉS

Après de nombreux reports de dates, l'atelier « photos » s'est enfin déroulé les 18 & 25 mai 2021.
Les participants ont réalisé des prises de vue de notre village, qui ont donné lieu à une expo de jolis clichés que vous pouvez apprécier dans le hall d'accueil de la mairie.
Merci à tous!



11

JUIN



12

12 ÉVÈNEMENT R.A.M.

Le samedi 5 Juin 2021 a eu lieu la fête du RAM des garrigues, au square Henry Julian à Restinclières. Une manifestation animée par la compagnie Alfred de la Nuچه qui

nous a fait découvrir un univers ludique et musical fabriqué à partir de matériaux de récupération. Un grand merci à toute l'équipe du RAM des garrigues pour ce moment convivial et chaleureux.



13 FOYER RURAL

Représentation de la section théâtre du Foyer rural dans les jardins de la mairie.
Jeunes, adolescents et adultes ont pu présenter leur travail qui a continué pendant cette période compliquée grâce à une collaboration en visio.



13



À VOS AGENDAS



14 JUILLET

COMITÉS ET BANQUET CITOYENS AVEC EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES !

Enfin ! Nous pouvons enfin nous retrouver et relancer les comités citoyens.

Le 14 juillet est une date idéale pour cela car elle était déjà un rendez-vous festif pour nous tous avec le banquet républicain, mais cette fois elle sera à la fois festive ET citoyenne.

A 10H c'est la rentrée des Comités ! L'occasion de se retrouver et pour nous de vous présenter le partenariat signé entre la mairie de Montaud et l'Agence Nationale pour la Cohésion du Territoire (ANCT) représenté par Matthieu Angotti. L'ANCT nous accompagnera dans l'installation, l'animation, le financement et l'observation de cette nouvelle gouvernance démocratique que nous avons mis en place ensemble depuis plus d'un an maintenant. Nous comptons sur vous pour venir nombreux à ce rendez-vous important. Les comités citoyens

existent pour vous, Montaudois de tous âges, afin de vous permettre de prendre part aux décisions de votre lieu de vie, de faire profiter notre commune de votre expérience personnelle ou professionnelle au travers de projets collectifs ou encore pour apprendre et mieux comprendre le fonctionnement de votre municipalité.

Chacun peut trouver sa place selon ses envies ou compétences au sein des comités « Social », « Environnement » ou « économique », ou encore dans les comités des Sages ou des Jeunes. Nous avons besoin de vos compétences, venez à la rencontre de votre communauté !

Mais ce n'est pas tout...

La sortie des comités sera accueillie par l'arrivée de voitures et motos anciennes spécialement dépêchées pour cette journée. Venez à la rencontre de vieilles américaines des années 60, de Combis et Cox Volkswagen et autres bijoux de l'ancien temps qui nous feront l'honneur de leur présence. A l'issue de cette réunion « retrouvailles », la mairie vous offrira le pot de l'amitié. Nous poursuivrons autour d'un repas, mais en raison des normes sanitaires, chacun devra apporter son pique-nique individuel. Et pour finir en beauté, un concours de pétanque sera organisé à 15h.

**Rendez-vous donc le 14 juillet, dès 10h,
Salle Pierre Combettes.**

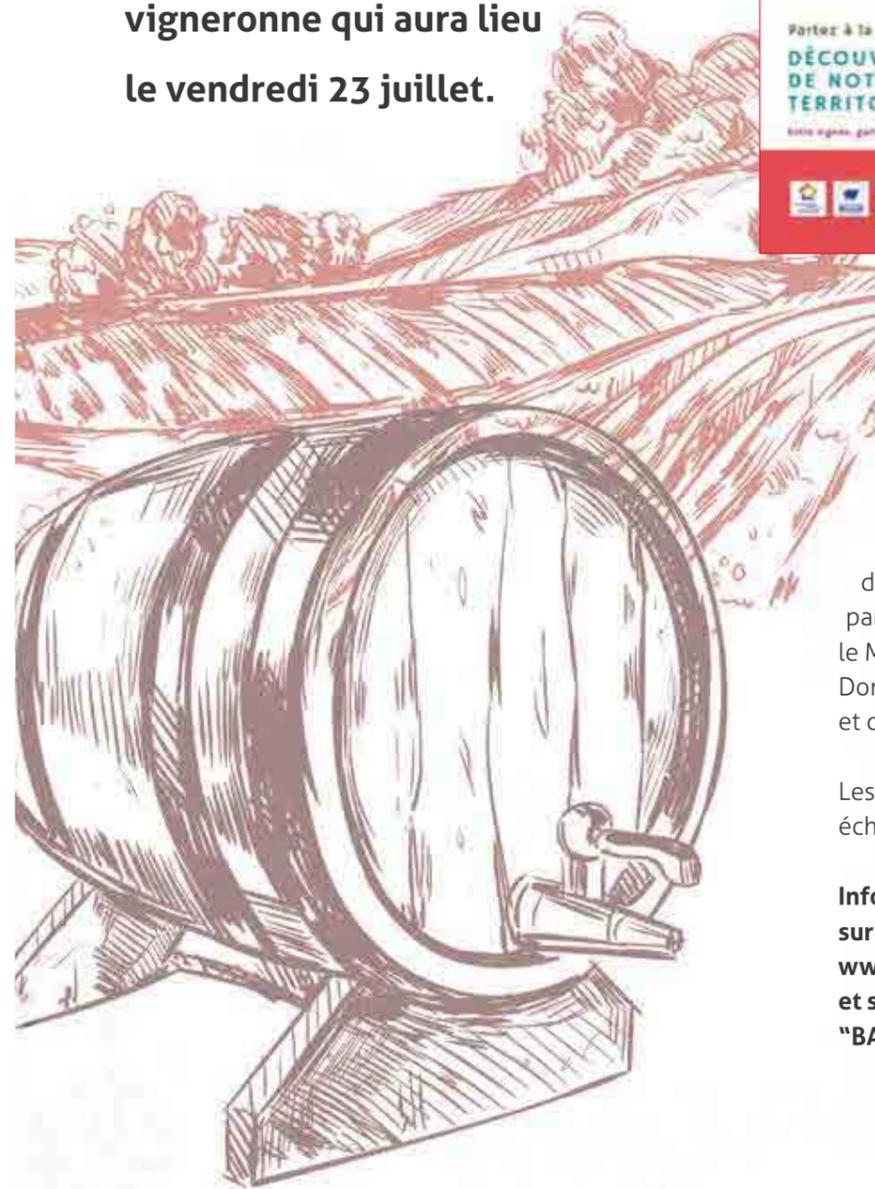


#ÇA VA SE PASSER À MONTAUD

23 JUILLET

BALADE VIGNERONNE

**La mairie de Montaud et le
Cellier du Val des Pins sont
heureux de vous proposer
leur toute première balade
vigneronne qui aura lieu
le vendredi 23 juillet.**



Partez à la découverte de notre territoire sur 4 km de balade entre vignes et garrigues en passant par le château de Montlaur;

Quatre haltes gourmandes concoctées par le traiteur Cabiron, meilleur ouvrier de France, accompagnées bien sûr de dégustations des meilleurs vins proposés par le Chai d'Emilien, le Château Montel, le Mas d'Arcay, le Domaine Folle-Avoine, le Domaine de Favas, le Cellier du Val des Pins et d'autres encore !

Les départs par groupes se feront de manière échelonnée dès 18h.

**Informations, réservations et accessibilité
sur le site de la mairie :
www.montaud34.fr
et sur le groupe Facebook de la mairie :
"BALADEVINMTD21"**

ATTENTION PLACES LIMITÉES



EN DIRECT DE LA MAIRIE

Une équipe à votre écoute et à votre service, **autour de Joël RAYMOND**

Travail de l'équipe

UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE...

Un épisode de gel sans précédent a touché notre territoire dans la nuit du 7 et 8 avril dernier. Cette gelée noire porte un coup supplémentaire au moral des viticulteurs déjà bien entamé par la crise sanitaire. Les élus de Montaud et Sussargues en concertation avec les responsables de la cave coopérative ont organisé le mardi 20 avril une rencontre sur notre territoire en présence de nombreuses personnalités ; Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture, Madame la Députée, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Président de la Métropole, Mme et Mr les Conseillers Départementaux, Madame le Maire de Saint Drézéry, Monsieur le Maire du Crès et les organisations professionnelles. Cette demi-journée a été l'occasion de voir l'état des vignes mais également d'écouter les vignerons et en particulier le Président du Celliers du Val des

Pins, Grégory Combettes. Au-delà des pertes de récoltes, toujours difficile à évoluer à ce stade, un soutien moral face à la détresse psychologique rencontrée a été soulignée par le Président. Cette catastrophe climatique sera compensée par un plan national de soutien avec la mise en place de mesures d'accompagnement pour notre viticulture. Nos agriculteurs souhaitent aussi, engager un travail pour l'avenir et mettre en œuvre une agriculture plus résiliente face à la gestion des risques dont l'accélération liée au changement climatique n'est plus à démontrer. Avant cette rencontre le conseil municipal a reçu à la Mairie de Montaud, Mickael Delafosse, Maire de Montpellier et Président de la Métropole. Une belle occasion pour notre commune de présenter les projets du mandat et en particulier celui du pôle de services avec le réaménagement RD21/54




LES DOSSIERS PASSÉS EN REVUE, LES RENDEZ-VOUS ET LES RENCONTRES DES ÉLUS

indiqué dans le précédent écho village de Décembre dernier. Si le projet bâtiminaire sera portée par FDI, il est important que la Métropole assure, en coordination avec l'opérateur, le réaménagement du carrefour D21/54 afin de créer des accès, des places de stationnement et des traversées sécurisées.

Le Président de la Métropole a souligné la qualité du projet structurant et reconnu tout l'intérêt de celui-ci pour des services de proximité nécessaires aux habitants de Montaud.

TRAVAUX ET RENCONTRES DE VOS ÉLUS :

06/01 : Rencontre avec l'opérateur « Territoires du Pic » pour les logements sociaux des Liquettes. Conférence des Maires-3M sur les pouvoirs de police administrative.

11/01 : Réunion mairie avec la DDTM 34 sur l'urbanisme.

12/01 : Travail sur le projet TEN de la source du Salaison avec la CCGPSL et le Symbo.

13/01 : Réunion avec le Pôle Cadoule-Bérange.

14/01 : Rencontre en mairie avec Hind Emad (VP 3M en charge du développement économique) et Philippe Domy (ancien directeur du CHU) sur le projet Med Vallée. Un projet de la Métropole sur trois filières d'excellences : Santé, Agroécologie-Alimentation et Environnement

20/01 : Rencontre avec le Lotisseur



↑ CATHERINE MAVEL

Première adjointe Solidarité et Développement économique



↑ PATRICK BARBE

Deuxième adjoint Moyens généraux, sécurité et environnement



↑ ÉMILIE GROS

Troisième adjointe Citoyenneté et numérique



↑ CAROLINE FABRI

Conseillère déléguée Solidarité et Développement économique



↑ CHRISTIAN LOUCHE

Conseiller délégué Moyens généraux, sécurité et environnement



↑ VINCENT GARGANI

Conseiller délégué Citoyenneté et numérique



↑ CATHY GUILLERMET

Conseillère municipale (Communication)



↑ DAVID DIDIOT

Conseiller municipal (Prévention des risques)



↑ JOHANNA MAMAN

Conseillère municipale (Relations avec les associations)



↑ CÉLINE ANGELVIN

Conseillère municipale Centre Communal d'Action Sociale



↑ CHRISTINE SORET

Conseillère municipale Centre Communal d'Action Sociale



↑ LÉO SOULA

Conseiller municipal (Natura 2000 avec la Communauté de Communes du Grand Pic)

GGL sur le projet « Le Vallon des chênes ».

26/01 : Comité syndical du SYMBO : Fin du contrat de bassin versant et suite des opérations.

27/01 : Présentation du projet de reconstruction de la station d'épuration par 3M.

03/02 : Visioconférence avec l'Agence Nationale des Collectivités Territoriales (ANCT) sur notre démarche citoyenne. Réunion du bureau du SMGC .

05/02 : Visioconférence avec la 3M (Mr Blasco) sur les projets pour le plan de relance.

09/02 : Participation à la commission

électorale du CNFPT.

10/02 : Réunion de programmation avec la 3M (Mr Benoit) sur l'arrêt de bus du Chemin des vignes.

11/02 : Conférence des Maires-3M sur le PLUI et le livre blanc du CHU. Comité citoyens pour rédiger le projet de l'ABC.

15/02 : Visite du sénateur Jean-Pierre Grand.

16/02 : Réunion du Conseil syndical du SMGC.

17/02 : Réunion technique Téléphonie-Internet de la mairie avec la société Netiwan. Rencontre avec Hectare pour un projet de Lotissement. Réunion de l'équipe citoyenne pour la rédaction du



↑ MICKAËLLE DEURVEILHER

Conseillère municipale (Projet nouveau cimetière)



... Travail de l'équipe

projet d'un ABC.

18/02 : Réunion du Conseil syndical Bérange-Cadoule et Salaison.

23/02 : Conseil municipal Montaud

24/02 : Rencontre avec Mme Clare Hart (VP 3M en charge des relations internationales) et visite de la cave coopérative (Pôle vins).

25/02 : Rencontre avec les responsables de l'association ACIDC (Décharge et Carrière de Castries).

03/03 : Participation visioconférence de la commission urbanisme à la DDTM

04/03 : Atelier PLUI-3M secteur Est à Castries. Conférence des Maires-3M sur le pacte de gouvernance. Visioconférence du Comité de pilotage Natura 2000.

05/03 : Réunion de programmation du Budget communal.

09/03 : Participation à la commission aménagement de l'AMF.

10/03 : Visite de l'ANCT pour la démarche «Territoires d'Engagement». Réunion au SMGC sur les projets d'Eau Brute.

11/03 : Visioconférence du Symbo. Réunion de l'équipe citoyenne pour la rédaction finale du projet d'un ABC.

12/03 : Représentation de la commune aux obsèques de Gilbert Pastor (maire honoraire de Castries).

13/03 : Rédaction complète (budget) de l'AAP relatif à l'ABC.

16/03 : Bureau 3M, budget primitif 2021

17/03 : Tribunal d'Alès pour le jugement de la personne coupable de la décapitation de la vierge

19/03 : A l'école, distribution de masques aux élèves en présence de Mme la députée et Mr le conseiller régional.

23/03 : Rencontre avec Mr Almes, trésorier du GDSA et apiculteur à Saint-Drézéry – Echange sur le projet d'un Atelier apicole.

24/03 : Avec la SMGC, visite de la construction de l'usine de pota-

bilisation à Saint-Hilaire de Beauvoir

26/03 : Visioconférence avec l'EPTB Vidourle - Copil sur l'étude relative aux inondations de la Bénovie (mesures de réduction du risque).

29/03 : Conseil Métropolitain

30/03 : Conseil Municipal Montaud

31/03 : Rencontre à la mairie avec la nouvelle direction d'ACM (Mr Grail).

01/04 : Réunion de travail avec 3M sur le PLUI.

02/04 : Réunion des maires du secteur Est de la Métropole pour la rédaction du pacte de gouvernance de 3M.

06/04 : Réunion du CCAS de Montaud : composition et budget.

07/04 : Réunion avec le pôle Voirie Est-3M (Mr Dubois et Mr Renault). Visioconférence sur le plan mobilité de la Métropole.

13/04 : Commission communale des Impôts directs à Montaud en présence du géomètre expert de la DGFiP.

14/04 : Comité syndical de BCS à Castries

15/04 : Visioconférence avec l'ANCT sur « Territoires d'engagement » pour la commune de Montaud. Conférence des maires sur le logement social et le projet d'ACM Habitat.

26/04 : Point sur les dossiers d'urbanisme (instruction) avec Nathalie Belvèze 3M.

28/04 : Point avancé avec l'aménageur « Territoire du Pic » sur le projet des Liquettes. Rencontre avec René Revol sur la mise en place de la Régie d'Assainissement.

30/04 : Rencontre en mairie avec la DDTM 34 sur les dossiers d'urbanisme

04/05 : Réunion de programmation du chantier des travaux sur le mur du cimetière.

05/05 : Point sur les dossiers municipaux avec le géomètre (Mr Botraud).

06/05 : Bureau 3M sur la version finale du Pacte de Gouvernance.

07/05 : Conseil d'administration de la

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Une équipe à votre écoute et à votre service, **autour de Joël RAYMOND**

Mission Locale des Jeunes 3M.

11/05 : Réunion 3M sur le Plan Agriculture & Alimentation – Dossiers Plan de relance.

14/05 : Permanence mairie pour l'inscription sur les listes électorales.

17/05 : Réunion CCAS Actions 2021.

19/05 : Réunion préparatoire au chantier Impasse des rosiers.

21/05 : Comité de suivi de la régie d'assainissement 3M. Réunion Organisation Balade Gourmande.

26/05 : Visioconférence 3M sur la Gemapi. Bureau 3M sur le Plan Climat Air Energie Territorial.

28/05 : Assemblée générale de l'Association de Chasse Montaudoise.

02/06 : Réunion de coordination des travaux Voirie 3M-Elus-Gestionnaires.

04/06 : Rencontre 3M sur la Politique Agroécologique et Alimentaire. Réunion sur l'organisation de la Balade Vigneronne. Formation élu : "Faire face aux situations conflictuelles" par la gendarmerie / GIGN .

07/06 : Conseil Métropolitain

08/06 : Atelier PLUI à Castries. Conseil Municipal à Montaud.

11/06 : Participation au webinaire Pollinisateurs de l'OFB.

15/06 : Assemblée générale en visioconférence de la Mission Locale des Jeunes de 3M.

16/06 : Réunion du chantier Impasse des rosiers avec 3M. Comité Syndical du Symbo à Saint-Christol. Réception des candidats à l'élection départementale.

18/06 : Copil de la régie d'assainissement 3M. Réunion Balade Vigneronne & Gourmande.

22/06 : Assemblée générale de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat à Montpellier. AG du CAUE.

24/06 : Réunion du Bureau au SMGC.

25/06 : Participation au Webinaire Pollinisateurs de l'OFB.

BIENVENUE

À NOS PETITS MONTAUDOIS DE 2020, 2021 ET... AUX PLUS GRANDS !

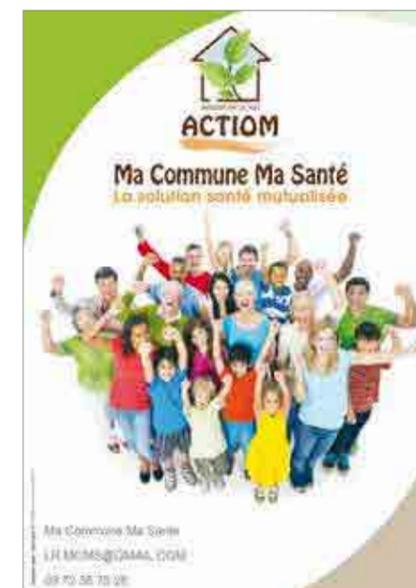
Les différentes restrictions sanitaires ne nous ont pas permis d'accueillir comme il se doit les bébés de 2020 et 2021, et ainsi de perpétuer la tradition montaudoise d'offrir un arbre à chaque nouveau-né. Ce n'est que partie remise, nous nous retrouverons fin octobre dans le cadre de l'opération « un enfant un arbre »

Ce sera aussi l'occasion de rencontrer les nouveaux arrivants sur notre village.

Alors d'ici là, encore Bienvenue à Loris, Octave, Lucas, Eliot, Charly, Alix, Liam, Leni, Freja, Victoria, Valentine, Richard, Swan, Maël.



MA COMMUNE MA SANTÉ



Votre commune est partenaire de Ma mutuelle Ma santé qui vous propose :

- Une solution santé mutualisée accessible à tous
- Le choix entre plusieurs mutuelles engagées
- Une tarification négociée et groupée générant une réelle économie sur vos cotisations
- Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins
- L'accompagnement CSS (Complémentaire Santé Solidaire)
- Des permanences et des interlocuteurs de proximité

Prochaines permanences sur notre village :

8 octobre de 14:00 à 17:00

10 décembre de 14:00 à 17:00

Informations, devis et prise de rendez-vous :

lr.mcms@gmail.com

09 72 56 78 26 ou 06 07 87 68 69

Travaux de sécurisation, d'aménagement et d'embellissement...

Cadre DE VIE



VOIRIE

Nettoyage des rues du village.



ENTRETIEN

Changement des lanternes.



VOIRIE

Sécurisation de la départementale qui traverse village



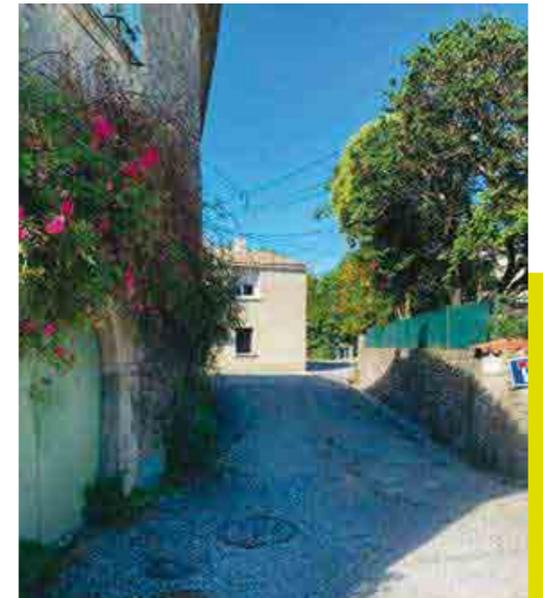
PLUVIAL

Nettoyage et réfection des fossés.



VOIRIE

Fin de la première partie des travaux (remplacement réseaux humides) chemin des Bois et Impasse des Rosiers à la mairie de Montaud. Dans les semaines à venir et après avoir pris en compte le réseau pluvial (gestion hydraulique) une nouvelle couche de roulement sera mis en œuvre pour un montant de 80 000 €.



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Avec l'appui du département de l'Hérault, la commune de Montaud a engagé une remise en état des accès et informations aux pistes DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) sur notre territoire. Ces pistes ne sont pas des routes ouvertes à la circulation... Les voies de défense des forêts contre les incendies ont pour objet de permettre seulement la circulation des véhicules et personnels chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt à l'intérieur des massifs forestiers afin d'en assurer la protection. Du coup, ceux qui utilisent ces pistes comme terrain de jeu et en particulier les rodéos mécaniques seront sanctionnés.

TRAVAUX À VENIR



Juillet - Réfection du mur du cimetière pour un budget de 60 000 €

Octobre - Travaux Chemin des Crouzettes pour un budget de 170 000 €

PARLONS BUDGET

Le budget des communes : comment ça fonctionne ?

Le budget d'une commune est constitué de dépenses et de recettes.

- Les grandes sources de recettes sont :
- les impôts locaux
 - les financements de l'état
 - les recettes des usagers (restauration scolaire, occupation du domaine public...)
 - et éventuellement le

recours à l'emprunt pour les investissements

Les principaux postes de dépenses :

- les dépenses de fonctionnement (salaires, électricité, entretien-réparations, achat de fournitures, assurances, prestations de services..subventions aux associations...)
- Les dépenses d'équipement

- (acquisitions foncières, travaux sur les bâtiments, le cimetière...) et si emprunt, les dépenses liées à son remboursement

financées par les ressources propres de la commune, des dotations, subventions et des emprunts.

région etc.

Le budget est annuel et il doit être à l'équilibre.

Le budget communal est structuré en 2 parties :

1. Une section de fonctionnement. Elle retrace toutes les opérations de dépenses et recettes liées à la gestion courante de la collectivité. L'excédent constituant l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.
2. Une section d'investissement qui présente le programme d'investissements, nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont

Le budget primitif est voté pour le 15 avril de chaque année

Le budget primitif 2021 reste dans la continuité des précédents, avec la volonté de poursuivre la maîtrise des charges de fonctionnement, malgré les diverses dépenses liées à la crise sanitaire,

Dans la section investissement, il répond à l'objectif de poursuivre les projets structurants en réalisant des opérations financièrement équilibrées, et en faisant appel à des subventions du département, de la préfecture, de l'agence de l'eau, de la

Les Principaux projets de l'année 2021 :

- Rénovation du mur du cimetière communal
- Acquisition de parcelles, afin de réaliser des aménagements cohérents et de protéger le patrimoine paysager, etc.
- Achat de matériels outillages techniques.
- Achat de matériels pour renouveler le parc informatique de la mairie et de l'école.
- Etude en vue de la désimper-mabilisation de la cour de l'école.

Avec la volonté de ne pas augmenter la pression fiscale communale, tout en maintenant le niveau de qualité de services rendus aux Montaudois.

Chiffres clés du budget 2021 de Montaud

LES RECETTES

Recettes fiscales 388 000 €
Impôts locaux et fiscalité indirecte

Recettes communales 52 000 €
Loyers, recettes des services publics, etc.

Dotations de l'état 88 000 €
DGF, DSR

Autres recettes d'investissement 730 000 €

Capacité d'autofinancement, fonds de compensation de la taxe sur les valeurs ajoutées (FCTVA), emprunts, subventions d'investissement, etc.



LES DÉPENSES

Budget du village 1 855 800 €
(fonctionnement + investissement)

Pour fonctionner 734 000 €
Dépenses de gestion courante du village
dont **360 000 €**
de masse salariale

Pour investir 1 121 800 €
Dépenses relatives à l'entretien et la modernisation du patrimoine communal et à l'amélioration du niveau d'équipement du village
dont **35 000 €**
pour l'école

et **788 000 €**
pour l'investissement foncier

Attribution 60 500 € de compensation

L'attribution de compensation (AC) est versée pour donner les moyens humains et financiers à la Métropole de Montpellier d'intervenir sur le territoire communal, notamment en ce qui concerne la voirie, la propreté ou les espaces verts.



Pour aller plus loin, dans le détail...

section fonctionnement	
	BP 2021
dépenses	734 072,34 €
Charge à caractère général	197 050,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	360 084,00 €
Autres charges de gestion courante	45 962,00 €
Charges financières	10 000,00 €
Charges exceptionnelles	2 500,00 €
Opération d'ordre	13 984,98 €
Atténuation de produits	55 210,68 €
Dépenses imprévues	17 280,68 €
Virement à la section d investissement au 021	32 000,00 €

section Investissement	
	BP 2021
dépenses	1 121 813,36 €
Programme non affecté	160 813,36 €
Achat divers	37 000,00 €
Voirie et terrain	788 000,00 €
Ecoles	35 000,00 €
Travaux bâtiments	101 000,00 €

	BP 2021
recettes	734 072,34 €
Produit de gestion courante	800,00 €
Ventes produits, prestations de services	39 250,00 €
Impôts et taxes	387 996,00 €
Dotations, subventions, participations	97 486,00 €
Autres produits de gestion courante	12 554,00 €
Produits financiers	10,00 €
Produits exceptionnel	1 500,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	194 476,34 €

	BP 2021
recettes	1 121 813,36 €
Programme non affecté	1 058 313,36 €
Achat divers	8 000,00 €
Voirie et terrain	45 000,00 €
Ecoles	10 500,00 €
Travaux bâtiments	0,00 €
Autres subventions	0,00 €

Pas d'augmentation des taux des taxes communales 2021

Avec la réforme de la taxe d'habitation, la feuille d'imposition de la taxe foncière évolue.

Le nouveau schéma de financement des collectivités locales est mise en place depuis 2021, il compense la disparition progressive de la taxe d'habitation.

Cette suppression sur les résidences principales, est compensée par le

transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes depuis cette année. La part départementale est intégrée à la part communale.

Ce transfert est neutre pour les contribuables. Le conseil municipal a souhaité maintenir les taux de la fiscalité identique à l'année dernière. Toutefois, le taux inscrit sur votre feuille d'impôt, sera très élevé puisqu'il

intégrera la part départementale.

En 2020, avant la réforme :
Foncier bâti (part communale) taux 2020 : 12,80 %

Foncier bâti (part départementale) taux 2020 : 21,45%

En 2021, après la réforme :
Foncier Bâti (part communale et départementale) : 34,25%

NUMÉRIQUE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À L'ÉCOLE



En avril, la commune a été lauréate d'un appel à projets pour la constitution d'un socle numérique dans les écoles élémentaires et primaires. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant de nouveaux outils pour varier les démarches d'enseignement et d'accompagnement des élèves.

Le projet de l'école Charles Perrault a été construit conjointement par la commune et les équipes pédagogiques, sur la base d'un diagnostic partagé et d'objectifs validés par tous. Ainsi, l'école a pu être récemment équipée de deux nouveaux ordinateurs portables, deux tablettes numériques et surtout d'un tableau numérique Smart Board de 75"

Ultra HD 4K. Ce dernier est un tableau blanc tactile qui permet d'écrire ou dessiner avec un stylet spécial (comme sur un tableau noir avec un craie), mais également d'accéder à des applications pédagogiques, navigateur Internet, ou toute autre ressources numérique (image, fichier pdf...). Il permet également de créer des activités interactives ou d'exercices pratiques à effectuer au tableau par les élèves

Par ailleurs, toujours dans le cadre de cet appel à projets, des travaux de modernisation du réseau informatique filaire seront entrepris durant l'été, permettant notamment d'équiper l'ensemble des salles de classes de prises réseaux délivrant du très haut débit grâce à la fibre optique communale.

CRTE ET PLAN DE RELANCE

Dans le cadre du Contrat de Relance sur la Transition Ecologique (CRTE), la commune de Montaud a sollicité la Métropole en tant que guichet unique pour inscrire plusieurs projets d'investissement sur le mandat.

Le renouvellement du mur d'enceinte du cimetière, dont les travaux seront engagés au mois de juillet, va bénéficier d'une dotation spéciale de l'état ainsi qu'une aide financière du département et de la Métropole.

Une aide spéciale à la construction de logements sociaux des Liquettes, via la Métropole, a été sollicitée dans le cadre du Plan de relance.

La commune de Montaud sans commerce ni service actuellement porte depuis plusieurs années un projet « Pôle Services » afin de faire émerger une économie de proximité (physique et numérique) pour les habitants du territoire. Ce chantier de construction nécessite également la reprise complète du carrefour RM 21 et 54 afin de faciliter et

sécuriser les accès comme le préconise l'étude du cabinet Gaxieu. Ces deux chantiers portent sur un budget global de 1,5 million d'euros.

Un atelier de transformation de produits alimentaires a également été portée au Projet d'Alimentation Territoriale pour bénéficier d'un financement complémentaire à celui du département et de la Région.

Enfin avec l'intercommunalité du Pic Saint-Loup, la commune de Montaud est lauréate de l'appel à projet Territoire Engagé pour la Nature (TEN) de l'ARB. Avec cet EPCI, nous avons lancé le projet de renaturation de la source du Salaison et la gestion pastorale de l'amont de cette source. Une première expertise a été faite par le conservatoire d'espaces naturels. Ce premier diagnostic écologique et agropastoral présente les potentialités de restauration hydraulique et écologique.



0%

d'augmentation
des taux d'imposition





On parle d'ABC, pour "Atlas de la Biodiversité Communale". Notre territoire présente pour ses habitants un cadre de vie en lien direct avec les espaces agricoles et naturels.

Le Comité citoyen avec les élus souhaitent jouer leur rôle dans la préservation des espaces mais aussi concilier ceux-ci avec une gestion durable de la biodiversité. En effet, nous sommes convaincus que l'ensemble des politiques publiques ont une incidence sur la biodiversité. C'est pourquoi la réalisation d'un ABC sur notre territoire est un outil stratégique de l'action locale permettant un inventaire naturaliste et une cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle communale.

Mieux connaître pour mieux protéger
Selon l'Office Français de la Biodiversité, qui chapeaute les projets, un ABC est "une démarche qui permet à une commune,

ou une structure intercommunale, de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel".

Il s'agit d'un "inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné", impliquant "l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire".

La biodiversité pour les générations futures

Pour Montaud, l'ABC permettrait de montrer qu'un village rural, limite péri-urbain, dans la Métropole de Montpellier peut avoir pour objectif "la préservation de son patrimoine naturel". L'opportunité de "sensibiliser un territoire urbanisé afin de pouvoir protéger son environnement de manière durable dans les décennies à



Zygène cendrée, lépidoptère de la famille des zygaenidae. Zygène cendrée ou de l'Esparcette Ce papillon nocturne est souvent repéré en plein jour.

venir", l'Atlas a pour enjeu "de préserver des terres pour les générations futures".

Pour ce faire, la municipalité de Montaud compte sur le Comité citoyen, le réseau de naturaliste local, l'école et le tissu associatif, pour sensibiliser, informer, comprendre et donc mieux gérer la biodiversité locale auprès de nos habitants et visiteurs. Elle s'appuiera également sur la Métropole de Montpellier qui elle aussi a lancé son atlas de la biodiversité mais avec des objectifs et une échelle différente.

Des productions rendues publiques

Afin de répondre aux objectifs visés, l'Atlas de la biodiversité communale donne lieu à la production de trois types de rendus : des inventaires naturalistes de terrain, une cartographie d'enjeux de biodiversité, des publications et rapports ; lesquels seront rendus publics. Depuis 2017, l'office français de la biodiversité lance chaque année un appel à projets afin d'aider financièrement les communes et « structures intercommunales » dans la réalisation de leur ABC.

Notre candidature en 2021 serait une

occasion unique pour Montaud d'établir un état des lieux compilant la réalisation des inventaires et les suivis naturalistes afin de répertorier les espaces naturels, les espèces animales et végétales, et les trames vertes et bleues. Cet Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permettra également de mettre en évidence les mesures déjà mises en place sur le territoire et ses effets. Ensuite un programme d'actions sera élaboré en ciblant

les enjeux pour la protection de la nature.

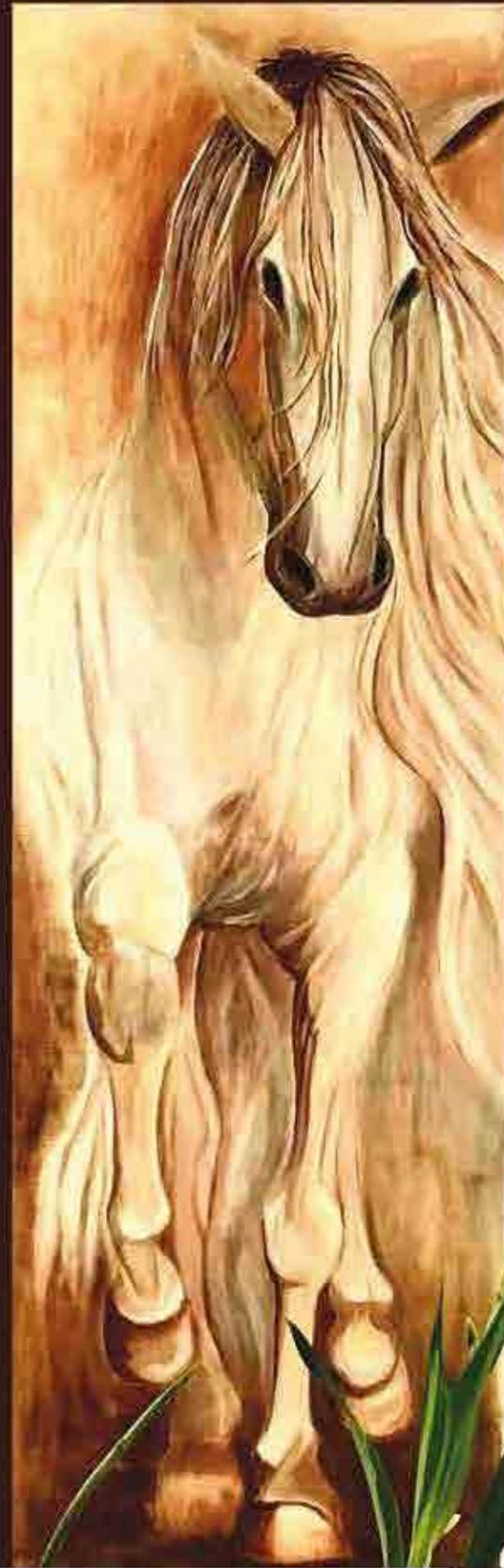
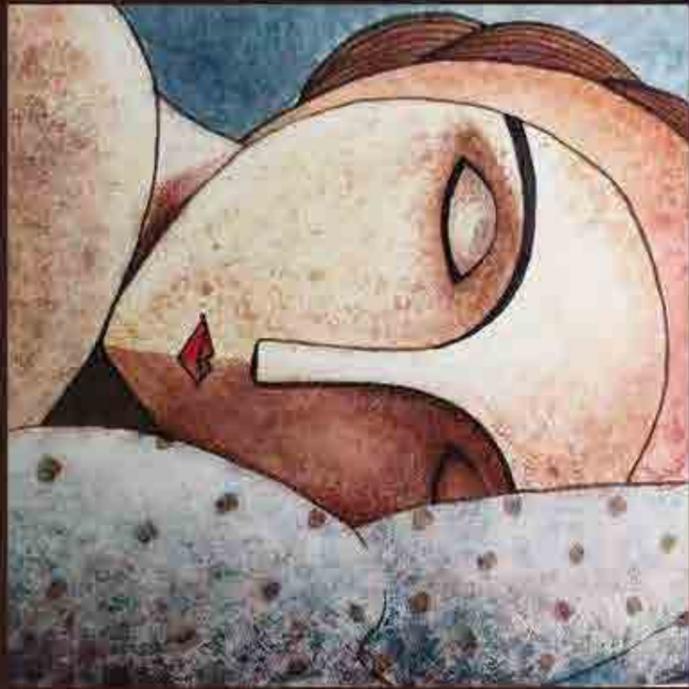
En plus de sa valeur écologique, la biodiversité locale et les services écosystémiques rendus par la nature ont une valeur culturelle et sociale essentielle pour le territoire. Nous sommes donc persuadés que la protection de la nature est un levier permettant de redonner de l'attractivité au territoire. Le sujet doit donc irriguer l'ensemble des politiques publiques.



Avec son effet sur l'environnement aride, certains considèrent le Guêpier d'Europe comme aménageur d'écosystème.

LE CELLIER DU VAL DES PINS
A SUSSARGUES- HERAULT-
PRÉSENTE LES PEINTURES DE
MARIE-THÉRÈSE FABRE

EXPOSITION



**Du 10 juillet
au 20 août 2021**

**le vernissage aura lieu
samedi 10 juillet
de 17 h à 18 h 30 h**

**heures d'ouverture du mardi au samedi :
9h30 à 12h et 15h30 à 19h.**



CCAS BANQUE ALIMENTAIRE

Depuis quelques années le CCAS oeuvre à accompagner les personnes les plus fragiles. Au dispositif déjà présent (la tarification sociale de la cantine, les chèques eaux, le partenariat "ma commune ma santé), dans la continuité de ces actions et toujours pour aider certains d'entre nous, le CCAS s'engage dans la distribution de denrées alimentaires.

La crise sanitaire a accentué les inégalités sociales. Dans ces circonstances, si vous rencontrez des difficultés à assurer vos dépenses indispensables, la mairie de Montaud par l'action du CCAS met en place l'aide alimentaire. Elle vise à aider les plus démunis qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, leurs revenus étant insuffisants pour se nourrir.

Le CCAS de Montaud a signé une convention avec la banque alimentaire de l'Hérault. A partir du mois de septembre, la commune, au travers son CCAS, organisera la distribution de colis alimentaire le vendredi après-midi, tous les quinze jours, pour les familles en difficulté qui en feront la demande et après examen de leur dossier.

Comment bénéficier de l'aide sociale ? Elle n'est pas automatique. Elle s'apprécie au regard de la situation du demandeur. Pour pouvoir bénéficier de l'aide alimentaire, vous devez remplir une fiche d'inscription et la rapporter en mairie accompagnée des pièces justificatives.

Sur les directives de la banque alimentaire, le CCAS de Montaud a établi un barème d'attribution de

l'aide alimentaire.

Chaque situation sera attentivement examinée, le résultat sera communiqué très rapidement. L'aide pourra être ponctuelle ou durable. Le CCAS pourra orienter aussi les demandeurs vers une assistante sociale.

Si vous, votre famille, ou l'un de vos proches, avez besoin de soutien sur le plan alimentaire, ce dispositif peut être mis en place pour vous accompagner.

Un fonctionnement basé sur les dons et les collectes. Les denrées sont commandées en amont puis récupérées au siège social de la Banque Alimentaire à Mauguio. Le fonds européen d'aide au plus démunis (FEAD) constituera dans un premier temps l'ensemble des denrées distribuées aux demandeurs montaudois. Par la suite, il est prévu, de commander également des produits frais. Ce point fera l'objet d'un nouvel accord avec la banque alimentaire qui fait front à toujours plus de demandes avec peu ou prou les même moyens.

En cas de nécessité et en toute discrétion, vous pouvez vous adresser à votre CCAS, soit au secrétariat de mairie ou auprès de vos élus ou membres du CCAS.

Vos élus : Catherine Mavel - Christine Soret
Christian Louche - Céline Angelvin
Les membres du CCAS : Genevieve Caladou
Régine Gilli - M. Royer (APF) et l'UDAF
Voici l'adresse mail : ccas@montaud34.fr

SOCIAL CHÈQUE EAU

Comme plusieurs années à présent, votre CCAS, en partenariat avec le Syndicat Mixte Garrigues Campagne propose des chèques de Services.

Le chèque Tarification Sociale de l'eau ne peut être utilisé que pour l'eau et devra accompagner le paiement d'une facture eau par an auprès de Veolia. Il est proposé aux personnes en grande difficulté financière. Il concilie assistance, dignité et favorise l'accès à l'eau.

N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil de votre mairie

QUEL MONTANT ?

- Combinaison de chèques de valeur faciale de 10, 15, ou 20€
- Décomposition des besoins des familles en deux tranches (après comparaison avec d'autres structures gestionnaires)

- ❖ 1ère tranche = eau vitale → part Syndicale gratuite
- ❖ 2ème tranche = eau essentielle → part syndicale réduite à 50%

- Les foyers en compteur collectif ne peuvent pas bénéficier des chèques eau.

Nombre de m3 moyens consommés en France par une famille de 4 personnes = 120m3



MONTANT DES AIDES SELON LES COMPOSITIONS FAMILIALES

TRANCHES *	COMPOSITIONS FAMILIALES				
	1 Personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	Plus de 4 personnes
1ère tranche eau vitale (part syndicale gratuite)	30 m ³ soit : 15,30 €	45 m ³ soit : 22,95 €	60 m ³ soit : 30,60 €	75 m ³ soit : 38,25 €	90 m ³ soit : 45,90 €
2ème tranche eau essentielle (part syndicale réduite de 50%)	45 m ³ soit : 11,76 €	60 m ³ soit : 15,30 €	75 m ³ soit : 19,11 €	90 m ³ soit : 22,95 €	105 m ³ soit : 26,76 €
Aide à l'abonné	27,06 €	38,25 €	49,71 €	61,20 €	72,66 €
Arrondi à	30 €	40 €	50 €	65 €	75 €

* il s'agit de consommations annuelles

API BUS, ATELIERS CONVIVIAUX DESTINÉS À NOS RETRAITÉS

Après , l'atelier « photos » de mai 2021, qui a donné lieu à une exposition visible tout l'été dans le hall de la mairie.

API Bus revient sur notre commune

De nouveaux ateliers sont proposés à nos retraités, en effet API BUS a revu les thèmes afin de répondre davantage aux préoccupations des participants.

Aussi, nous vous proposons de choisir le ou les ateliers que nous accueillerons à Montaud au second semestre 2021.

les thèmes proposés :

1. **Fabriquer vos propres produits ménagers** (lessives, liquide vaisselle, adoucissant.....), efficacité & respect de l'environnement.
2. **Savoir communiquer via Internet** (en 3 parties)--
- Appréhender les différents outils disponibles et les plus couramment utilisés pour communiquer, que ce soit via un ordinateur, une tablette ou un smartphone (Microsoft Teams, Zoom, Skype, WhatsApp...)
3. La Prévention routière : connaître et comprendre les

nouveautés du code de la route, et mise en situation.

4. Les économies d'énergie : partager les bonnes pratiques et déjouer les pièges... les différentes aides financières...

Pour déterminer les ateliers prioritaires, un sondage va vous être proposé :

- sur l'application « Maires et Citoyens », n'hésitez pas à demander de l'aide pour la télécharger, ou même pour exprimer vos choix,
- via F.B.

Cette consultation va permettre de proposer des rencontres conviviales autour de thèmes qui auront été plébiscités. Merci pour votre participation.

Ces ateliers sont limités à 7 ou 10 personnes, suivant l'atelier et le lieu (le Bus ou la Salle Pierre Combettes)

Une fois les thèmes définis, les dates fixées seront communiquées sur le site de la mairie, sur FB et sur l'application Maires & Citoyens, les inscriptions se feront auprès de l'accueil de la mairie.

SOUTENEZ VOTRE CCAS

Afin de participer à la solidarité locale, et aider le centre communal d'action sociale, il est possible de faire un don. Celui-ci est déductible des impôts.

Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité locale peut s'exercer de façon pérenne. Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles et défavorisés. Voici des exemples de projets qui peuvent être financés par le CCAS, aides aux familles en difficultés pour le paiement de la cantine, aide alimentaire de personnes seules.

Particuliers, le CCAS peut bénéficier de dons. En contrepartie de quoi vous bénéficiez d'une déduction fiscale prévue par la loi. Le CCAS est assimilé à un organisme d'intérêt général ayant un caractère social. Le don au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant dans la limite globale de 20% du revenu imposable. Pour les Entreprises, les dons sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises à hauteur de 60% du versement.

10 gestes éco-responsables

- ↳ Limiter les emballages
- ↳ Préférer les éco-recharges
- ↳ Produire son compost
- ↳ Imprimer moins
- ↳ Utiliser un stop pub
- ↳ Donner ses anciens vêtements
- ↳ Faire réparer ses appareils
- ↳ Préférer les cabas ou sacs réutilisables
- ↳ Acheter en vrac
- ↳ Privilégier le « fait maison »

ENVIRONNEMENT

NOS DÉCHETS !

Comme vous le savez, la politique de prévention et de tri des déchets de 3M doit évoluer rapidement pour répondre aux attentes réglementaires mais également faire des économies à plus long terme.

La commune de Montaud souhaite s'inscrire dans cette dynamique avec certains points présentés ci-dessous :

1. Expérimentation d'une zone pilote « zéro déchet » sur les 10 communes Ouest (régie de collecte) + quartier des Grisettes à Montpellier.

Un certain nombre de dispositifs et de projets vont être priorités sur ces communes de l'Ouest de la Métropole, pour expérimenter, concentrer l'information et être le plus efficace possible. Néanmoins, dès cette année 2021, les communes qui ne sont pas dans cette zone pilote peuvent faire remonter l'existence de plusieurs initiatives.

2. Le MMMAg de mars 2021 été consacré au « zéro déchet »

Avec une mise en avant des chiffres clés, et les projets à venir ainsi que de bonnes initiatives locales. On doit s'inspirer de ces exemples pour les porter sur notre territoire.

3. Les chiffres clés

La collecte + traitement des déchets à l'échelle de la Métropole coûte annuellement (en 2021) 89M€ (77M€ + 11M€ qui proviennent depuis 2019 d'un surcoût lié à la fermeture de l'ISDND de Castries). Face à cette situation, le taux de la TEOM a été augmenté de 1,1 point, afin de générer 7,5 millions de recettes supplémentaires en 2021, afin de couvrir une partie de ce surcoût. La réduction des déchets et le tri /

compostage doivent nous permettre de juguler cette hausse et réaliser des économies à l'avenir

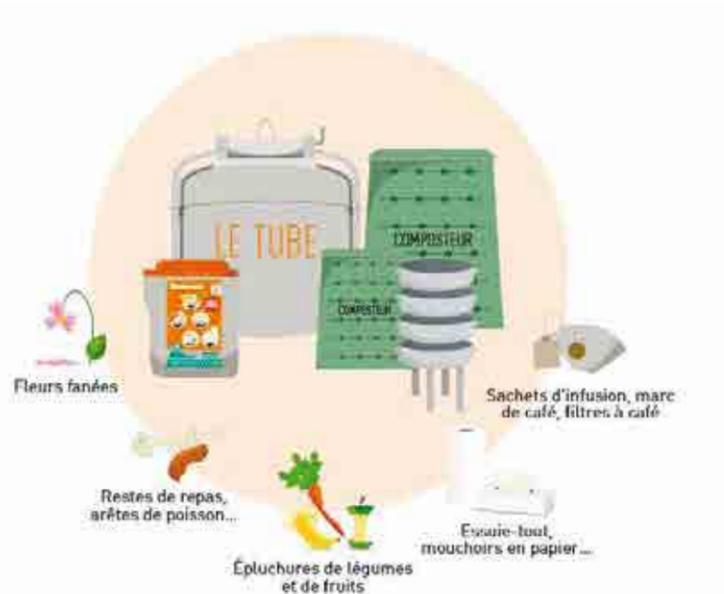
Chaque habitant produit en moyenne 540 kg de déchets ménagers et assimilés (collectes + déchetteries) dont environ 270 kg pour les seules ordures ménagères résiduelles (OMR - bac gris). Le coût moyen supporté par les usagers est de 174€/hab/an.

Le tri (papier + emballages) s'élève à 56kg/hab/an, et 23kg/hab/an pour le verre.

L'objectif est de faire tomber le bac gris à 150kg/hab/an en moyenne, cela peut être atteint par le recours à moins de jetable, et un tri plus scrupuleux des emballages, du verre, et une très forte marge de progrès sur les déchets alimentaires (compostage individuel et de quartier, collecte séparée, achat de poules notamment). Les habitants de la Métropole peuvent bénéficier d'une aide de 10€/poule permettant ainsi de valoriser les déchets alimentaires.

4. Une question qui revient souvent concernant la responsabilité des fabricants de produits

Informations sur le compostage



Cette responsabilité est aujourd'hui « financière », une éco-participation sur chaque produit emballé est perçue par l'organisme Citéo (700 millions d'euros en France chaque année), reversée aux collectivités pour financer une partie du bac jaune. Bien sûr, les marques pourraient être plus fortement incitées / réglementées concernant l'éco-conception des emballages : ces discussions se déroulent au niveau de l'État. Citéo décide des éco-participations, avec le rapport de force des industriels qui font entendre leur voix! Des malus pourraient être mis en place pour pénaliser le sur-emballage, ... mais nous pouvons aussi par nos achats être des acteurs responsables.

Enfin, tout établissement de vente au détail de plus de 400 m² doit se doter, à la caisse, de bacs de tri pour récupérer les déchets d'emballages. Cette obligation est peu respectée, c'est pourquoi la Métropole va s'attacher à le rappeler aux grandes surfaces dans les prochaines semaines.

5. VILBELLE

c'est l'information et la documentation

disponibles très facilement sur le site de la Métropole (<https://www.montpellier3m.fr/démarches-en-ligne>), par téléphone au 0 800 88 11 77, ou au guichet unique à la Mairie. Sur le site internet (comme au guichet unique de la commune), sont disponibles les guides, affiches et mémo du tri, kits et panneaux de communication pour les copropriétés, la localisation des bornes et fréquences de passage etc. Il y est aussi très facile de demander un composteur individuel, un plus gros bac jaune pour les familles, suggérer des améliorations du service, autres. Un lien sera créé sur notre site internet « Montaud, tri des déchets » afin de faciliter l'accès à ces documents.

6. Composteurs de quartier/village :

les premiers composteurs de quartier (comme celui de Saint-Drézéry) sont des outils pilotes et chaque commune au gré des demandes, peut en bénéficier. Notre commune si vous le souhaitez peut se porter candidate après avoir défini ensemble l'emplacement. La distribution de composteurs individuels (à demander en ligne ou au numéro gratuit) demeure possible pour les usagers indifféremment de leur lieu d'habitat. Si l'aide de 50€



pour l'achat d'un lombricomposteur est toujours active, dernièrement une nouvelle aide de 40€ a été votée pour l'achat d'un composteur individuel. Les particuliers font leur choix de taille, de matériau dans les jardineries et autres fournisseurs de la métropole. La documentation pour bénéficier de cette nouvelle participation financière (convention type à envoyer à la métropole) sera prochainement en ligne sur : <https://www.montpellier3m.fr/biodechets>

7. Des autocollants à destination des commerçants

Ils sont disponibles dans toutes les mairies, pour les usagers afin de sensibiliser directement les commerces locaux, sur le marché etc. L'autocollant légitime et fait connaître la possibilité aux clients de se faire servir des denrées alimentaires dans un contenant propre et réutilisable. L'avantage est qu'en passant par les commerces, cela touche des dizaines / centaines de clients au quotidien.

8. Une centaine de bornes d'apport du verre supplémentaires

Elles vont être ajoutées sur les communes. Les agents assurant cette mission à la Métropole prennent bien sûr contact en amont avec les communes pour identifier les lieux propices.

Un partenariat avec la ligue contre le cancer a été voté au conseil de métropole du 29 mars, pour qu'à chaque tonne de verre triée, un soutien financier de 2€/tonne soit reversé à la Ligue contre le Cancer.

Le tri du verre devient ainsi un geste solidaire (un autocollant sur les bornes affiche ce partenariat).

9. Déchetteries

Des zones de réemploi, pour donner une deuxième vie aux objets en bon état, vont être testées. La déchetterie de Baillargues, de taille suffisante et située non loin de la communauté d'Emmaüs de Saint-Aunès, devrait être une des premières à bénéficier de cette expérimentation.

10. Mobilisation des syndicats et copropriétés

Pour que l'info se diffuse, la Métropole sur la base de notre fichier existant, va réunir rapidement ces acteurs pour expliquer la nouvelle politique, les projets, donner les kits d'affichage des consignes de tri, etc.

La loi de février 2020 dite « loi AGEC », impose aux syndicats l'obligation à partir du 1er janvier 2022 de rappeler chaque année aux occupants les consignes de tri, l'adresse de la déchetterie la plus proche, etc.

Les kits de communication sont déjà en ligne sur le site de la Métropole et les bailleurs publics se joignent d'ores et déjà, à cette initiative.

11. Les scolaires

Des interventions pédagogiques seront programmées avec l'appui de plusieurs associations afin de sensibiliser les scolaires. Divers supports seront proposés dont le nouveau parcours pédagogique de Déméter en cours d'installation.

12. Des moyens humains complémentaires

Une nouvelle direction pour insuffler cette politique « zéro déchet » et plusieurs postes ont été administrativement créés dont deux maîtres composteurs.

“ Au cours d’une de nos balades nous nous sommes enfin rendu compte de l’impact qu’avaient la pollution et les déchets sur la Terre. Des petits chemins avec des sacs-poubelle et des cartons (doc 1), des carreaux cassés et des morceaux de carrelages (doc 2). Autre part dans Montaud où on peut faire de la pétanque, on ne compte plus les bouchons de bière (doc 3), les mégots de cigarettes et les autres déchets. On ne dirait plus que les fossés sont là pour recueillir de l’eau

mais plutôt qu’ils sont là pour recueillir les déchets. Dans de nombreux petits chemins cachés, on y dépose ses déchets au lieu d’aller à la déchèterie. Il faut que ça change, la nature n’est pas une poubelle, la faune et la flore continuent de disparaître à cause de ça. Il suffirait que les gens aillent jeter leurs déchets à la déchèterie au lieu de les jeter n’importe où. Je sais ces gens ne pensent pas (ou s’en moquent) à l’impact que ça peut avoir sur la nature. Il faut réagir !!!!!!!! ”

2 jeunes filles de l’école de Montaud



RCSC



RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

La réserve communale de sécurité civile de Montaud a été créée en 2015. Celle-ci, composée de bénévoles, est en premier lieu un engagement citoyen. C’est l’assurance pour la commune de renforcer sa capacité de gestion de crise.

Cette réserve permet de venir en soutien aux agents municipaux en cas de catastrophes naturelles (inondations, incendies, tempêtes ...) et tout au long de l’année dans des missions d’informations et de prévention. Elle effectue ainsi des tâches simples pour permettre aux services de secours de se consacrer à des interventions complexes, dangereuses ou urgentes. Différentes missions sont susceptibles

d’être confiées à la RCSC :

- Accueillir des sinistrés,
- Participer à l’alerte de la population ou à l’évacuation d’un quartier,
- Aider à la protection des biens,
- Accompagner les citoyens vulnérables de la commune,
- Réviser le plan communal de sauvegarde ...

Il n’y a pas de critères particuliers de sélection, d’âge ou d’aptitudes physiques pour intégrer l’équipe d’intervention de la RCSC.

Encadrée par la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, la réserve communale confère à ses bénévoles le statut de « collaborateurs

occasionnels du service public » lorsqu’ils sont en mission. Les bénévoles qui intègrent la réserve communale sont également membres du comité communal des feux de forêts (CCFF). Cette entité est reconnaissable par l’uniforme orange porté par ses patrouilleurs depuis de nombreuses années dans nos forêts.

La RCSC fait peau neuve et cherche à s’inscrire durablement dans le paysage Montaudois. L’équipe municipale reste à la disposition des personnes souhaitant s’investir dans ce projet.

Didiot David - Conseiller municipal (prévention des risques)
david.didiot.dd@gmail.com

VIGILANCE

Préservez la forêt et les espaces naturels grâce aux bons comportements !

Après plusieurs semaines de déplacements limités à la proximité de notre domicile, nous sommes nombreux à avoir une forte envie de profiter du grand air et de la nature. Il est cependant essentiel de faire preuve de vigilance sur l’ensemble du territoire national, et d’adopter de bons comportements afin d’éviter les départs de feux. En effet, chaque été, nos espaces



naturels sont durement touchés par les feux : les forêts, les landes, les garrigues, le maquis, les friches, les abords des champs, les bords de route, etc. En 2019, 15 000 hectares de forêt et de végétation ont brûlé, soit environ 1 fois et demie la superficie de Paris. La moitié de ces #FeuxDeForêt était due à une imprudence et aurait pu être évitée grâce à quelques gestes simples de prévention et de protection. Ainsi, près des espaces naturels, il convient de :

- ne pas faire usage de matériel provoquant des étincelles

(débroussailleuse, disquieuse, meuleuse, poste à souder...);

- ne pas jeter de mégot par terre ou par la fenêtre d'un véhicule ;
- ne pas faire de barbecue près de la végétation ;
- ne pas stocker de combustibles près des maisons (bois de cheminée, peintures ou solvants, citernes de gaz ou de fuel)
- respecter les consignes de sécurité et les interdictions d'accès aux espaces forestiers.

Riverains, touristes, randonneurs :

restez vigilants ! Lors d'un départ de feu, contactez dans les plus brefs délais les services des pompiers (18) et des urgences (112 ou 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes) et abritez-vous dans une habitation. La préfecture met également à disposition des informations via son site ou un répondeur. Ensemble, adoptons les bons comportements afin d'éviter tout départ de feu.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

ATTENTION !

Depuis le 1er juin 2021, le plan national canicule est activé. Santé publique France lance sa veille saisonnière et rappelle les messages de prévention

à adopter en cas de fortes chaleurs. La chaleur a un impact très rapide. L'état de santé des personnes les plus fragiles peut se dégrader

rapidement et nécessiter des soins urgents pour des pathologies telles que coup de chaleur ou hyperthermie, déshydratation et hyponatrémie.

CANICULE : ADOPTEZ LES BONS GESTES

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE, CRAMPES, NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS, BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool, Plongez en quarante secondes, Fermez les stores et fenêtres le jour, aérez la nuit, Pulvériser avec la charge, Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continues à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15



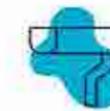
Pour limiter les nuisances du moustique-tigre



JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Gamelles d'animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin...



JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux...



JE COUVRE

de façon hermétique ou à l'aide d'un collage moustiquaire fin toutes réserves d'eau, petites ou grandes

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux.
- Regards.
- Fûts divers...



JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux, arrosoirs, poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets...



JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte

- Déchets de chantier.
- Boîtes de conserve.
- Vieux pots de fleurs cassés...



J'ENTRETIENS

régulièrement mon jardin pour réduire les sources d'humidité, gîtes de repos des moustiques

- J'élague et je débroussaille.
- Je ramasse les fruits tombés.
- Je ramasse les déchets végétaux...

BONNES ASTUCES

- REMPLISSEZ VOS COUPELLES AVEC DU SABLE OU DES BILLES D'ARGILE.
- METTEZ DES POISSONS DANS VOS BASSINS D'AGRÉMENT, QUI CONSOMMERONT LES LARVES DE MOUSTIQUES-TIGRES.
- VENTILEZ POUR ÉLOIGNER LES MOUSTIQUES ADULTES.

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU, LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique



INCIVILITÉS TOUS CONCERNÉS

Au quotidien, parfois des gestes de quelques-uns détériorent la qualité des espaces publics.

Notre environnement est dégradé, ce qui finit par perturber l'usage des espaces publics et l'ambiance au sein du village.

Adoptons tous une attitude responsable avec les bons comportements. Ainsi, nous maintiendrons un cadre de vie commun agréable et respectueux de chacun.

Luttons ensemble contre les déjections canines

La rue, le portail du voisin, le parc d'enfant ne sont pas des crottoirs.

Partageons autre chose que le bruit

Trouvons le moment opportun pour faire des travaux bruyants de jardinage et de bricolage. Le bricolage, les aboiements des chiens, une fête tardive peuvent déranger le voisinage. Tout cela entretient un climat irritabile. Restons vigilants et faisons en sorte de ne pas ennuyer nos voisins. Adhérons au bien vivre ensemble.

Partageons la voirie pour la sécurité de tous

Nous sommes parfois conducteur parfois cycliste parfois piéton. A Montaud, nous devons partager la voirie qui n'est pas toujours aménagée et adaptée pour tous ces modes de transport. Alors pensons global

RAPPEL DES HORAIRES DE JOURS OUVRABLES :

Semaine : 8h30/12h et 14h30/19h
Samedi : 9h/12h et 15h/19h
Dimanche et jours fériés : 10h/12h

En dehors de ces horaires, le calme et la tranquillité doivent être respectés.

Avec le développement des déplacements doux, des enfants, des parents viennent à l'école à pied, à vélo. Prenons soin d'eux en respectant les abords de l'école.

Deux parkings sont à proximité, celui de la salle communale et à l'espace Robert. N'entrons pas les espaces dédiés aux piétons rue Gaston Baissette. Il en va de la sécurité de ces personnes vulnérables face aux véhicules.

Pour finir, rappelons-nous que nous sommes tous voisin d'un voisin, à la fois piéton et conducteur, parfois nous bricolons et d'autre fois, nous souhaitons nous reposer sereinement...

TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ

1 - Suivez la gendarmerie de Castries sur Panneapocket :

La gendarmerie de Castries, votre brigade, est depuis quelques semaines titulaire d'un compte PanneauPocket. Nous l'utilisons pour publier :

- des messages de prévention (opération tranquillité vacances, cybercriminalité, fêtes votives ...)
- des conseils (procurations, réunions publiques,...)
- des alertes concernant des phénomènes constatés localement (cambriolages, vols roulottes,...)
- des déviations importantes en cours, ...

Si vous le souhaitez, vous pouvez télécharger gratuitement l'application ou vous rendre sur le site : <https://app.panneapocket.com/> et nous suivre

2 - Rappels sur le dispositif Opération Tranquillité Vacances :

Vous partez en vacances ? Signalez-le à la gendarmerie. Le dispositif OTV (opération tranquillité vacances) permet d'améliorer la sécurisation des résidences principales en

l'absence de leurs occupants. Dans ce cadre, des patrouilles de surveillance sont régulièrement programmées afin de vérifier l'intégrité des propriétés et prévenir les cambriolages.

Pour gagner du temps, téléchargez le formulaire sur www.gendarmerie.interieur.gouv.fr ou bien venez le compléter à la mairie.

La mise en œuvre de l'opération tranquillité vacances contribue à :

- mieux lutter contre les cambriolages pendant les absences dues aux vacances scolaires (les résidences principales signalées ne sont qu'exceptionnellement la cible des malfrats) ;
- rassurer la population ;
- accroître l'efficacité des missions de prévention de proximité.



ÉCLAIRAGE PUBLIC DU VILLAGE AUX LEDS



A présent nous pouvons nous interroger sur l'extinction ou pas de l'éclairage public en fin de nuit ?

En effet celui-ci représente un pollution visuelle nocturne pour la faune, d'ailleurs des études d'une « trame noire » permettant de relier plus aisément les corridors de biodiversité sont en cours.

Quels seraient les impacts sur notre vie quotidienne ?

Plus de confort ? Des économies substantielles ? Quels risques ? Il semblerait que dans les villages ayant testé l'extinction entre 23h et 5h, la gendarmerie n'ait pas relevé plus de délits, au contraire moins d'attroupements, etc.

L'extinction ou pas de l'éclairage soulève de nombreuses questions, aussi cela pourrait faire l'objet de réunions d'information mais aussi d'une votation citoyenne.

POUR LES JEUNES LES PASS SPORT & CULTURE

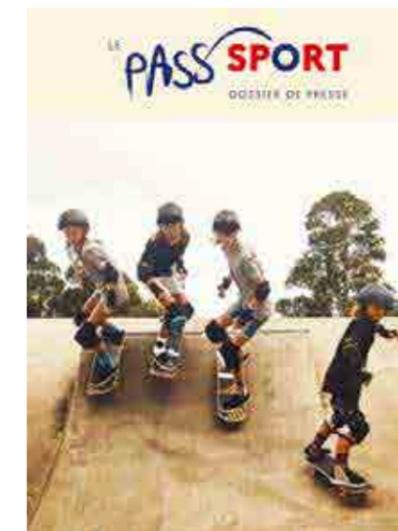
D'un montant de 50 euros par enfant, le Pass'Sport est un nouveau dispositif destiné à aider les jeunes de 6 à 18 ans et les personnes en situation de handicap à pratiquer une activité sportive.

Ce dispositif (accordé aux familles bénéficiaires de l'allocation d'entrée de l'enfant handicapé, l'allocation aux adultes handicapés entre 16 et 18 ans) contribue au financement de leur inscription dans une association sportive dès septembre 2021 durant toute l'année scolaire.

Une fiche explicative à destination des familles est disponible sur le site : sports.gouv.fr.

Le ministère de la Culture poursuit, en outre, sa politique en faveur de l'accès à la culture, avec la généralisation du Pass Culture à tous les jeunes de 18 ans.

Il leur offre d'ores et déjà l'accès à une application géolocalisée sur laquelle ils disposent de 300 euros pendant 24 mois pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des



Tu as 18 ans !
Profite de 300€
pour découvrir la Culture
autour de chez toi

offres numériques. Ils peuvent s'inscrire via cette application, tester leur éligibilité au dispositif et enfin réserver des activités culturelles.

DRÔLES DE GALETS !



DEPUIS QUELQUES MOIS, LES MONTAUDOIS S'AMUSENT À CACHER DES PETITS CAILLOUX COLORÉS DANS LES RUES DU VILLAGE. LES HABITANTS QUI LES TROUVENT SONT INVITÉS À PARTAGER LEURS TROUVAILLES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX AVANT DE LES CACHER À NOUVEAU. INSPIRÉ D'UNE TENDANCE ANGLAISE, CE CONCEPT RENCONTRE UN FRANC SUCCÈS AUPRÈS DES PETITS COMME DES PLUS GRANDS !



LE CONCEPT "LOVE ON THE ROCKS" RENCONTRE UN VIF SUCCÈS OUTRE MANCHE.



Il a fallu trouver de nouvelles idées de jeux et de sorties en ces temps de confinement, et de bonnes idées ont circulé comme cette idée venue tout droit d'Angleterre.

Il s'agit de décorer des galets et pierres plates avec de belles couleurs ou des messages positifs et de les cacher dans les rues.

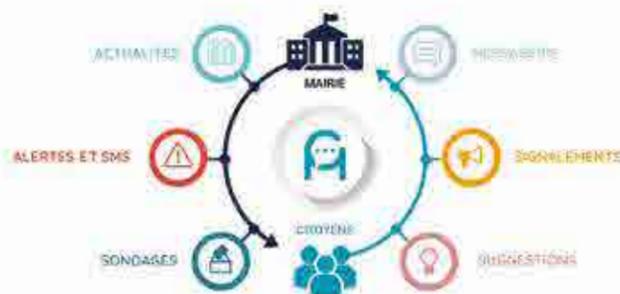
Et les Montaudois et Montaudoises n'ont pas manqué de créativité !

Les réseaux sociaux se sont vus jalonnés de ces petits cailloux richement colorés.



SOYEZ CONNECTÉS À VOTRE VILLAGE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION  MAIRES&CITOYENS



NOUS VOUS L'AVONS ANNONCÉ, LA MAIRIE DE MONTAUD A FAIT LE CHOIX D'UN OUTIL SPÉCIALEMENT CONSACRÉ À L'INFORMATION DIRECTE, AUX ALERTES ET AUX ÉCHANGES AVEC SES ADMINISTRÉS. N'ATTENDEZ PLUS ET TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION OU INSCRIVEZ VOUS SUR LE SITE WEB.

- 1 / Téléchargez l'application ou allez sur le site www.mairesetcitoyens.fr
- 2 / Saisissez votre code postal et cliquez sur le nom de votre commune
- 3 / Inscrivez-vous pour vous connecter à votre commune



-  Actualités du maire
-  Alertes SMS
-  Sondages anonymes
-  Messagerie privée
-  Signalements urbains
-  Suggestions citoyennes
-  Groupes de discussion
-  Agenda commune
-  Infos commune



BESOIN D'AIDE ?



POUR TÉLÉCHARGER L'APPLICATION SUR VOTRE MOBILE :

- ALLEZ SUR L'APP STORE OU SUR GOOGLE PLAY SELON LE MODÈLE DE VOTRE SMARTPHONE,
- RECHERCHEZ "MAIRES&CITOYENS",
- CLIQUEZ SUR "OBTENIR OU "TÉLÉCHARGER",
- UNE FOIS TÉLÉCHARGÉE, CLIQUEZ SUR L'APPLICATION ET OUVREZ LA,
- RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE EN ENTRANT LE CODE POSTAL 34160,
- SÉLECTIONNEZ MONTAUD, JOËL RAYMOND.
- INSCRIVEZ VOUS EN REMPLISSANT VOS DONNÉES PERSONNELLES.

LE TOUR EST JOUÉ ! VOUS RESTEREZ AINSI AU COURANT DE TOUTES LES INFOS ET ALERTES DE LA COMMUNE.

ARTISANS - PROFESSIONNELS

3PN - Fabrication, négoce de produits et demi-produits en matières plastiques - Michel Nacachian : 06 12 54 48 35

AC AÉRO DÉCAP - Aérogommage, hydrogommage, décapage
Christophe : 06 10 93 11 00 - Olivier : 06 10 93 11 00
ocaerodecap@gmail.com

AGENCE DE COMMUNICATION C2LL - Publicité, Edition, Création sites Internet, PLV, signalétiques...
09 63 43 63 91 - cguillemet@c2ll.com - www.c2ll.com

AQUA AIR ENERGIE - Plombier, chauffagiste, électricien
06 1017 79 03 - aqua.air.energie@sfr.fr

ART MECHOUI - Jean-Yves Gerbe, traiteur chez vous
06 21 22 53 72 - jymontaud@neuf.fr

ARTISAN TRADITION SUD - Maçonnerie générale
Denis Varenne - 04 67 86 55 82

ATELIER D'ART-THERAPIE - Séances en groupe et en individuel
Florence Moutounet - 06 22 72 85 96 - fломoutoune@gmail.com

AU PHIL DES JARDINS - Création, entretien des jardins
Philippe Granier - 06 76 4 4 05 12 - contact@auphildesjardins.fr

C2MH EVENTS - Organisateur d'événements
04 67 58 24 98 / 06 23 58 41 09

CABINET DE PSYCHOLOGIE ET DE PSYCHANALYSE
Julie Ahmad - 06 27 81 65 99 - contact@julieahmad-psy.com

CABINET D'ORTHOPHONIE - Marie-Aude Cazottes
06 12 31 57 02 - ortho.cazottes@yahoo.fr

CECILE BG - Rédaction, graphisme, communication
06 26 54 59 24 - contact@cbg-com.fr

CELLIER DU VAL DES PINS - Cave coopérative
Caveau - Avenue de Lahntal, Sussargues - 04 67 86 50 34
www.vinvaldespins.com/contact@vinvaldespins.com

COREPIS - Rénovation & construction de piscine
04 67 86 18 78 / 06 88 49 04 06

CUFFEL RODOLPHE - Services placoplâtre, maçonnerie
06 67 78 64 38

E-ASSIST' - Assistante en ligne (secrétariat admin. et jurid.)
Alice HEITZMANN 06.73.09.12.68 - eassist@free.fr - eassist.free.fr

EFIBATSUD 2012 - Test étanchéité à l'air des bâtiments
04 67 86 99 60 / 06 18 41 47 27 - efibatsud2012@sfr.fr

FOREVERLIVING PRODUCT - Soins à l'Aloe Vera
06 23 84 72 36 - nathalieherbinaux@gmail.com

GARAGE ALFA AUTO
04 67 86 10 25 - 11 Chemin du Bois

HR CONSTRUCTION - www.hrconstruction.fr
04 67 86 99 60 / 06 18 41 47 27 - herbinaux@oal.com

IMMO ANGELS - Christine Pugliesi
06 64 82 22 12 - c.pugliesi@immoangels.com

INFOHIGHTECH - Journaliste, Consultant, Prof. Business School
bernard.neumeister@infohightech.com - 06 82 57 39 00
www.infohightech.com

IRE 34 - Réparations informatiques et smartphones
06 36 90 15 84 - informatcrepairexpress34@gmail.com

KALMIA BEAUTÉ - Beauté et bien-être (esthéticienne)
06 18 17 70 50 - kalmiabeauty@hotmail.fr

LALANNE STÉPHANIE - Courtier en énergie
06 24 30 41 69

MICKANATURO - Naturopathie & Reiki
Mickaëlle Deurveilher - 06 12 63 78 08

MULERO LAURENT - Vin, jus de raisin, huile d'olive
06 82 77 64 81 / elmumu@hotmail.fr

NEUROPERFORM - Thérapeute certifiée en Neurofeedback et Biofeedback de cohérence cardiaque. Préparateur mental sportifs et pro. Emilie Gros - 06 17 18 39 80

PAUL NICOLAS - PLANTS, FRUITS ET LÉGUMES
04 67 86 19 71 - 07 82 25 85 76 - paul.nicolas0438@orange.fr

PEINTURES DÉCORATION FAÇADES
Christophe Lacombe - 04 67 86 14 72 / 06 10 93 11 00

PROXI PAYE - Gestion paye TPE (jusqu'à 10 salariés)
06 88 73 94 29 - proxipaye@gmail.com

PROXI SALP - Service à la personne - Assistance administrative aux particuliers - 06 88 73 94 29 - proxisalp34@gmail.com

SARL TOUSTOU - Plomberie chauffage
04 67 86 93 03

SG INFORMATIQUE - Maintenance et dépannage
Sylvain Gilli - 06 59 39 62 18

VIF BY LUXURY - Artisan peintre et Décorateur
lacroix.claudef@gmail.com - 06 74 86 88 50

EN PRATIQUE

TOUTES LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES UTILES
ET PRATIQUES DE VOTRE VILLAGE



URGENCE

**Gendarmerie
Castries**
04 67 70 03 31
Gendarmerie 17
Pompiers 18
SAMU 15

CCFF
Patrick BARBE
04 67 86 18 19

RCSC
David Didiot
Mairie de Montaud
04 67 86 91 53

**Centre Anti-
Poison (Marseille)**
04 91 75 25 25

DÉFIBRILATEUR

Installé à l'extérieur de
l'entrée de la salle de
la cantine, à l'Espace
Robert,
22, rue Gaston Baissette
Montaud

C.C.A.S.

Mairie de Montaud
Place de l'Eglise
34160 Montaud
ccas@montaud34.fr.



SERVICES

TRÉSORERIE
Centre Commercial
La Couronne
BP1
34160 Castries
04 67 70 07 40

CESML
Intervention sur
domaine public
04 67 66 67 66

09 69 32 93 28
www.eau-services.com
765 rue Henri Bequerel
34965 Montpellier

sécurité sociale (toute
caisse)
Transport assis
Médicalisé

TAXI SERVICE
06 20 98 28 22
Conventionné

EAU POTABLE
VEOLIA

ÉLECTRICITÉ



TRANSPORTS

Ligne 27 - www.tam-voyages.com
Service Résa'TaM
Avant de pouvoir effectuer une réservation, vous devez
vous inscrire au service Résa'TaM :
- en ligne sur resatam.com
- par téléphone, en contactant AllôTaM au
04 67 22 87 87 du lundi au samedi de 8h à 19h
et sélectionnez Résa'TaM
Lignes scolaires : Lignes 098 - 110 - 173
www.herault-transport.fr/lignes-scolaires



samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h - dimanche de
9h à 12h30 - Fermeture à 19h d'avril à septembre
Renseignements : ALLO Déchets et Propreté
0 800 88 11 77 (appel gratuit)

ASSAINISSEMENT

AQUALTER
04 67 04 26 79
145 rue de la Marbrerie - 34740 Vendargues

DÉCHETS

Les **ordures ménagères** (poubelles à couvercle gris) : samedi
matin - **Le tri sélectif** (poubelles à couvercle jaune) : jeudi
matin - **Les bio-déchets** (poubelles à couvercle orange) : jeudi
matin

Encombrants : Guichet unique 04 67 86 91 53 sur rdv

Pour le verre, trois containers sont à votre disposition à l'Espace
Robert, à côté de l'Atelier municipal, rue des Mazes et à la
Salle communale - **Des containers pour le papier-carton et les**
vêtements sont également à votre disposition.

Les cartes d'accès aux déchetteries (Pass' Métropole) sont
délivrées gratuitement en mairie aux heures d'ouverture.
Beaulieu (avril à Sept.) - lundi au jeudi de 14h à 19h -
vendredi-samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h - (oct. à mars)
lundi au jeudi de 14h à 18h - vendredi-samedi de 9h à 12h
et de 14h à 18h | Baillargues/Castries - du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h - dimanche de 9 à 12h30.
Fermeture à 19h d'avril à septembre | Le Crès - du lundi au



ENSEIGNEMENT

Ecole Charles Perrault
Rue Gaston Baissette - Montaud
Tel : 04 11 95 09 57
ce.0340460r@ac-montpellier.fr

Collège Pierre Mendès-France
Route de Teyran - Jacou
04 67 16 31 31

Lycée Frédéric Bazille
Agropolis
3224 Route de Mende, Montpellier
04 67 63 89 89

CULTE

Église Notre-Dame
Association pour l'Entretien de l'église
Bernadette Diet
25 rue des Mazes - 34160 Montaud
Paroisse Saint-Joseph de Castries :
accueil du lundi au samedi de 9h30
à 12h au Foyer Saint-Etienne de Castries,
3, Montée du Micocoulier.
Tél : 04 67 04 26 87



MAIRIE

Tel : 04 67 86 91 53
www.montaud34.fr
accueil@montaud34.fr
facebook.com/Mairie-de-Montaud
LUNDI 10h-12h / 15h - 19h
MARDI 10h - 12h / 15h-17h
MERCREDI 10h - 12h / 14h-16h
JEUDI 10h-12h / 15h - 19h
VENDREDI 10h-12h / 14h-16h
ASTREINTE école / alertes météo :
06 27 46 50 34

Pour accéder aux services de la Métropole
Effectuez vos demandes en ligne sur :
www.compte-usager.montpellier3M.fr



Salle communale Pierre Combettes

Les Montaudois ont la possibilité de louer le rez-de-chaussée
de la Salle communale pour des festivités familiales
Renseignements en mairie ou sur le site : www.montaud34.fr

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 14H 16H
LUNDI : Réservé école
Fermeture en août
Cotisation annuelle :
10 € (adultes)

Cotisation gratuite pour
les membres du Foyer rural



AGENCE POSTALE

Agence postale communale lundi au
vendredi 9h - 12h
04 11 95 08 65
Timbres poste, enveloppes prêtes à
poster, Colissimo France, Outre-mer et
international, envois postaux, retrait
des colis, des lettres recommandées.
Service de proximité : réexpédition
de courrier. Opérations financières
: retrait - versement en espèces
limités à 500 € par période de 7 jours
consécutifs (comptes CCP et CNE pour
les titulaires des comptes seulement ou
sur procuration). Remise de chèques sur
comptes CCP et CNE.
Pour toute opération, se munir de sa
pièce d'identité.

Assistants maternelles

Ludivine Batan	04 34 08 22 40 / 06 41 60 37 93
Nathalie Blanes	06 12 83 88 99
Julie Cano	06 18 14 36 06
Patricia Coret	04 67 72 16 15 / 06 35 37 67 28
Florence Demuro	09 53 35 22 16 / 06 18 28 58 10
Marion Haddad	06 29 12 36 59
Nathalie Herbinaux	04 67 86 99 60 / 06 23 84 72 36
Alicia Martinez	09 84 18 44 50 / 07 82 51 61 38
Valérie Reimund	04 67 86 14 59 / 06 16 12 08 08

AGENDA

Les rendez-vous du village, des événements à ne pas manquer...

Kermesse de l'école

06/07

Exposition Peinture, Marie-Thérèse Fabre
au cellier du Val des Pins

**10/07 AU
20/08**

11H Comité citoyens / 12H Banquet citoyen
partagé + Exposition de véhicules anciens

14/07

Concert Emmanuel Pi Djob

16/07

Balade vigneronne

23/07

Festival Radio France : Concert de
Trio à cordes Arnold : Bach, Dohnanyi, Taneiev

27/07

La Métro fait son cinéma : "Viva Maria"
de Louis Malle

08/08

Soirée espagnole par Tablao Flamenco

28/08

**Rendez-vous au château de
Montlaur** pour le festival, à
l'occasion des "Journées
du Patrimoine"

**17 AU
19/09**



La Métro fait son cirque :
2 représentations 11h et 16h

31/10

Concert Radio France le 27 juillet, à Montaud

Une fois n'est pas coutume, il n'y aura pas de grand piano à queue sur la place de l'église de notre village pour cette édition 2021 du Concert Radio France, car c'est un incroyable trio à corde qui nous fera l'honneur d'une représentation. Le Trio Arnold est né en 2018 de la rencontre de trois jeunes solistes, Shuichi Okada (Violon) Manuel Vioque-Judde (Alto) et Bumjun Kim (Violoncelle), tous trois lauréats de grands concours internationaux (Lipizer, Markneukirchen, Primrose, Tertis, Osaka...). Ils sont régulièrement appelés à jouer sur les plus grandes scènes tant en solistes qu'en musique de chambre : Le Victoria Hall de Genève, Le théâtre des Champs-Élysées, La philharmonie de Paris, salle Pleyel, la fondation Louis Vuitton, la philharmonie de Berlin, la philharmonie de Liège... et... Montaud ! Grandement influencé par une décennie de formation à la prestigieuse académie internationale de musique de chambre du chef d'orchestre Seiji Ozawa, l'ensemble se caractérise par la recherche constante d'une sonorité d'une grande homogénéité. Merci au FROM et à M. Antoine Legros (Coordination Jazz et Métropole) pour cette chance culturelle !

NAISSANCES

Swan RESCANIÈRE 19/04/2021
Maël BARTKOWSKI 17/05/2021

MARIAGE

Carole LADOIRE et Martial BOUVIER 5/06/2021

PACS

Ludivine BORNOT
et Julien BLONDEL-MONIER 28/04/2021

DÉCÈS

Ginette VERNIS 09/01/2021
Max AUSSENAC 18/02/2021
Bernard RIGAL 23/02/2021
Henri CAUSSE 15/03/2021
Josiane VIALA 22/03/2021
Alain NEUVEGLISE 05/06/2021

Carnet de Montaud

ÉCHO VILLAGE MONTAUD

COMMUNICATION@MONTAUD34.FR

N'hésitez pas à nous contacter pour faire passer une info, nous poser des questions, suggérer de nouvelles rubriques, écrire un article, des anecdotes, des commentaires, des souvenirs... Ce magazine est le vôtre !

